

Biarritz, le 24 novembre 2014

ÉTABLISSEMENT DE BIARRITZ

DREAL AQUITAINE
Antenne de Bayonne
6, allées marines
64100 BAYONNE

A l'attention de M. DUBERT

BZ/MGX/002735
HP/MLC/MB – 511/6/1

Affaire suivie par Marie-Laure Challine 05.59.31.23.66

**OBJET : RAPPORT DE SYNTHÈSE SEMESTRIEL ÉTABLI PAR LE
BUREAU D'ÉTUDES ANTEA
QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES**

Monsieur,

Conformément aux articles 4.1 et 4.2 de l'arrêté complémentaire 2378/2012/006 du 23 juillet 2012, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le rapport de synthèse établi par le bureau d'études ANTEA concernant les résultats de la qualité des eaux souterraines obtenus lors de la campagne semestrielle de septembre 2014.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Lu -> xth fait

N° GIDIC :	52. 2378
DOSSIER :	DASSAULT AVIATION à BTZ
AFFAIRE :	Eau Souterraine
ÉVÈNEMENT / OBJET :	

DASSAULT AVIATION Etablissement de Biarritz Le Chef des Services des Moyens Généraux <i>Henri PALACIO</i>

P. J. : rapport A77374/A – Novembre 2014

Usine DASSAULT à Anglet (64)

Suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines –
Campagne de Septembre 2014

Novembre 2014

A77374/A



DASSAULT AVIATION

Etablissement de Biarritz

BP 208

64205 BIARRITZ CEDEX

Présenté par



Direction régionale Ouest Sud-Ouest

Pôle Environnement

Diapason – Bâtiment B

Rue Jean Bart

31670 LABEGE

Tél. : 05.61.00.70.40

Sommaire

	Pages
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
2. MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	3
3. RESULTATS.....	4
3.1. MESURES IN-SITU.....	4
3.2. ANALYSES EN LABORATOIRE	5
3.2.1. <i>Nappe des sables</i>	9
3.2.2. <i>Nappe des graves profondes</i>	12
4. CONCLUSION	13

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cartographie du chrome et des principaux COHV dans la nappe des sables (septembre 2014).....	7
Figure 2 : Cartographie du chrome et des principaux COHV dans la nappe des graves (septembre 2014).....	8
Figure 3 : Courbes d'évolution des teneurs en COHV aux piézomètres en pompage dans la nappe des sables.....	10
Figure 4 : Courbes d'évolution des teneurs en COHV aux autres points d'observation dans la nappe des sables.....	10
Figure 5 : Courbes d'évolution des teneurs en chrome aux piézomètres en pompage dans la nappe des sables.....	11
Figure 6 : Courbes d'évolution des teneurs en chrome aux autres points d'observation dans la nappe des sables.....	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Mesures in-situ les 10 et 11 septembre 2014 (Laboratoire des Pyrénées et des Landes).....	4
Tableau 2 : Résultats des analyses - Prélèvements de septembre 2014 (Laboratoire des Pyrénées et des Landes).....	6

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Bordereaux des résultats d'analyses des eaux souterraines Campagne de septembre 2014 – Laboratoire des Pyrénées et des Landes	
Annexe 2. Tableau de synthèse des prestations codifiées selon la norme NFX31-620	

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre des arrêtés préfectoraux du 27 février 2008 et du 23 juillet 2012, DASSAULT AVIATION a sollicité Antea Group afin d'entreprendre les rapports de suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines sur l'emprise de son usine d'Anglet (64), sachant que les prélèvements, les mesures in situ et les analyses d'eaux souterraines, sont réalisés par le laboratoire des Pyrénées et des Landes (64150 Lagor) depuis janvier 2009, conformément à la demande de DASSAULT AVIATION.

Suite à l'arrêté préfectoral complémentaire du 23 juillet 2012, le suivi réglementaire de la qualité des eaux souterraines devient semestriel (basses eaux : septembre et hautes eaux : mars). Le présent rapport rend compte des résultats obtenus lors de la campagne semestrielle de septembre 2014 après 81 mois de pompage pour la dépollution de la nappe des sables (ouvrages en pompage : Pz10bis, Pz12bis, Pz21, Pz23, Pz28, Pz29).

Depuis la mise en service de la barrière hydraulique, DASSAULT AVIATION a renforcé son efficacité par la mise en œuvre de pompage supplémentaire avec traitement des eaux aux piézomètres suivants :

- depuis le 9 septembre 2009 au piézomètre Pz13 (nappe des graves : débit de pompage $\approx 0,5 \text{ m}^3/\text{h}$),
- depuis octobre 2010 au piézomètre Pz22 (nappe des sables : débit de pompage $\approx 0,75 \text{ m}^3/\text{h}$),
- depuis décembre 2010 au piézomètre Pz37 (nappe des sables : débit de pompage $\approx 0,75 \text{ m}^3/\text{h}$).

Depuis juin 2010, les pompages exercés s'effectuent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le présent rapport rend compte des résultats obtenus à l'issue de la campagne de septembre 2014.

La précédente campagne trimestrielle a été réalisée en mars 2014 (rapport Antea Group A75088/A).

2. Moyens mis en œuvre

Conformément aux articles 4.1 et 4.2 de l'arrêté préfectoral complémentaire du 23 juillet 2012, la surveillance de la qualité des eaux souterraines a concerné :

- Les piézomètres de la nappe des sables, disposés en limite d'emprise de l'usine (Pz20, Pz21, Pz22, Pz26, Pz27, Pz29 et Pz37),
- Certains piézomètres de la nappe des graves sur l'emprise du site (Pz13, Pz30, Pz35, Pz36) ainsi qu'à l'extérieur (Pz Pignada).

A ces ouvrages a été rajouté le suivi des ouvrages de pompage Pz10bis, Pz12bis, Pz22, Pz23 et Pz28) depuis mars 2011.

La localisation des points de prélèvement est présentée sur les figures 1 et 2.

L'échantillonnage a été réalisé par le laboratoire des Pyrénées et des Landes les 10 et 11 septembre 2014.

Conformément à l'APC du 23 juillet 2012, les paramètres suivants ont été dosés : COHV et métaux (chrome total, chrome hexavalent, cuivre, cadmium et nickel).

3. Résultats

3.1. Mesures in-situ

Les mesures in situ entreprises par le laboratoire des Pyrénées et des Landes (niveau, pH, Eh, conductivité et température) les 10 et 11 septembre 2014, sont présentées dans le tableau 1 ci-après.

Désignation	Date	Profondeur /sol (m)	Niveau nappe/ repère (m)	Cote repère (mNGF)	Cote de la nappe (mNGF)	pH	Eh (mV)	Conductivité (µS/cm)	Oxygène Dissous (ml/L)	Température (°C)
Nappe des sables sur l'emprise du site										
Pz20	11/09/2014	13,24	10,17	11,852	1,682	6,3	340	271	4,33	18,5
Pz21	10/09/2014	11,95	7,65	11,726	4,076	4,3	275	397	5,7	17,8
Pz22	10/09/2014	11,44	8,98	11,751	2,771	5,1	316	294	6,1	18,9
Pz26	10/09/2014	16,88	6,35	12,331	5,981	5,7	291	343	2,4	17,7
Pz27	10/09/2014	14,80	6,88	11,864	4,984	5	409	251	4,2	17,8
Pz10 bis	10/09/2014	11,24	7,83	12,113	4,283	6	323	315	6,5	18,2
Pz12bis	10/09/2014	14,00	6,60	12,052	5,452	5,3	249	365	5,9	18,4
Pz23	10/09/2014	12,00	7,52	12,191	4,671	4,2	371	270	5,7	17,9
Pz28	10/09/2014	13,43	7,88	12,131	4,251	4,6	321	282	5,8	19,1
Pz29	10/09/2014	10,95	9,24	11,376	2,136	4,5	324	323	6	18,6
Pz37	10/09/2014		7,63			4,6	304	355	9,1	18,2
Nappe des sables à l'extérieur du site										
Pze4	11/09/2014	5,30	1,60	3,865	2,265	6,9	-6	513	0,7	20,1
Pze6	10/09/2014	7,31	1,59	4,575	2,985	7,2	-98	1002	2,2	23,9
Pze7	10/09/2014	7,78	2,33	5,71	3,380	5,8	309	434	4,1	17,5
Puits (9)	10/09/2014	6,28	4,96			6	183	536	1,5	16,8
Nappe des graves sur l'emprise du site										
Pz13	10/09/2014	21,01	9,83	12,033	2,203	7,4	182	477	3,5	17,5
Pz30	11/09/2014	20,37	11,15	11,862	0,712	7,8	192	496	1,39	17,4
Pz35	10/09/2014	22,90	9,95	12,149	2,199	7	258	385	6,2	17,8
Pz36	10/09/2014	21,95	9,55	11,798	2,248	6,9	316	403	3,8	17,5
Nappe des graves à l'extérieur du site										
Pz Pignada	11/09/2014	26,26	7,70	13,65	5,950	7,3	-86	703	0,76	15,3

Tableau 1 : Mesures in-situ les 10 et 11 septembre 2014 (Laboratoire des Pyrénées et des Landes)

↳ Nappe des sables

Par rapport à la campagne de mars 2014, on observe une baisse générale des niveaux (mètre/repère) sur l'emprise du site et hors site. Ces baisses de niveaux reflètent la période de basses eaux pour la nappe superficielle.

Les niveaux obtenus en septembre 2014 sont voisins sinon légèrement inférieurs à ceux obtenus en septembre 2013 (précédente période de basses eaux).

Le pH reste relativement stable par rapport à mars 2014 et septembre 2013 tout en présentant une tendance globale à la baisse par rapport à mars 2014. Les pH les plus bas (<5) sont relevés sur les piézomètres en pompage (Pz21, Pz23, Pz27, Pz28).

La conductivité aux points contrôlés se maintient du même ordre de grandeur qu'en mars 2014. On souligne une hausse plus notable au droit au Pze6.

↳ Nappe des graves profondes

Les niveaux d'eau de la nappe des graves apparaissent similaires à ceux obtenus en mars 2014. Par rapport aux mesures effectuées à la même époque, en septembre 2013, les niveaux mesurés dans la nappe des graves sont en légère hausse en septembre 2014.

Le pH et la conductivité restent relativement stables par rapport à mars 2014 et septembre 2013.

3.2. Analyses en laboratoire

Les résultats des analyses d'eaux souterraines en laboratoire présentés dans le tableau 2 sont comparés, à titre indicatif :

- aux valeurs seuils de l'Annexe I de l'Arrêté du 11 janvier 2007, qui constituent les limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine ; ces valeurs sont appelées « *limites de potabilité des eaux* » ;
- aux valeurs seuils de l'Annexe II de l'Arrêté du 11 janvier 2007, qui constituent les limites de qualité des eaux brutes de toute origine utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine ; ces valeurs sont communément appelées « *limites de potabilisation des eaux* ».

Les bordereaux des résultats du laboratoire des Pyrénées et des Landes sont joints en annexe 1.

Les figures 1 et 2 présentent la répartition cartographique des teneurs en chrome total et en chrome VI ainsi que les teneurs des principaux solvants chlorés identifiés dans la nappe des sables et dans la nappe des graves profondes.

sept-14	Unité	Limite de potabilité (1)	limite de potabilisation (2)	Nappe des sables sur l'emprise du site			Ouvrages de dépollution/confinement nappe des sables							VCI us	VCI uns	
				PZ20	PZ26	PZ27	PZ21	PZ10 BIS	PZ12 BIS	PZ22*	PZ23	PZ28	PZ29			PZ37**
Tétrachloroéthylène	µg/l E/L	10 (4)		2	47.3	2.18	216	1772	19.9	238	11.8	27.3	27.8	67.1	10	50
Trichlorométhane	µg/l E/L	100 (3)		<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	100	500
Dichlorométhane	µg/l E/L			<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	20	100
Trichloroéthylène	µg/l E/L	10 (4)		7.09	48.7	15.2	1933	4249	87.5	482	81.9	70.1	285	528	10	50
1,1,1-Trichloroéthane	µg/l E/L			<1	15.8	<1	20.1	463	3.96	2.6	4.19	3.41	3.96	6.54	2000	10000
1,2-Dichloroéthane	µg/l E/L	3		<1	<1	<1	<1	<1	112	<1	<1	<1	<1	<1	3	15
1,1-Dichloroéthylène	µg/l E/L			<1	6.95	1.41	44.4	22.9	5.49	40.7	4.6	9.31	16.9	17.4	30	150
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/l E/L			4.46	267	12.4	776	181	1099	810	371	200	625	425	50	250
Chlorure de vinyle	µg/l E/L	0.5		<0,5	<0,5	<0,5	36.6	<0,5	272	0.573	1.26	<0,5	1.17	6.45	0.1	0.3
trans-1,2-Dichloroéthylène	µg/l E/L			<1	2.05	<1	9.26	1.21	26.2	3.21	3.71	1.14	3.49	3.41	-	-
Tétrachlorométhane	µg/l E/L			<0,5	<0,5	<0,5	1.14	3.13	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	2	10
1,1-Dichloroéthane	µg/l E/L			<1	12.8	<1	39	9.86	112	16.7	15.2	4.73	9.96	11	-	-
Somme des COHV	µg/l E/L			13.55	400.6	31.19	3075.5	6702.1	1738.05	1593.78	493.66	315.99	973.28	1064.9	-	-
Cadmium (Cd)	mg/l E/L	0.005	0.005	<0,001	<0,001	<0,001	0.00224	<0,001	0.00101	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	0.005	0.025
Chrome (Cr) total	mg/l E/L	0.05	0.05	0.278	0.088	<0,002	5.7	0.567	0.532	1.25	1.51	1.4	3.29	4.02	0.05	0.25
Chrome (VI)	mg/l E/L			0.122	0.0795	<0,005	5.66	0.516	0.414	1.22	1.48	1.33	3.22	3.94	-	-
Cuivre (Cu)	mg/l E/L	2	-	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	0.00782	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	2	4
Nickel (Ni)	mg/l E/L	0.02	-	<0,005	<0,005	<0,005	0.0121	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	0.0128	0.00862	0.02	0.1

* en pompage depuis octobre 2010

** en pompage depuis décembre 2010

	Unité	Limite de potabilité (1)	limite de potabilisation (2)	Nappe des gravées profondes					VCI us	VCI uns
				PZ13	PZ30	PZ35	PZ36	PZ Pignada		
Tétrachloroéthylène	µg/l E/L	10 (4)		543	<0,5	<0,5	1.63	<0,5	10	50
Trichlorométhane	µg/l E/L	100 (3)		<1	<1	<1	<1	<1	100	500
Dichlorométhane	µg/l E/L			<5	<5	<5	<5	<5	20	100
Trichloroéthylène	µg/l E/L	10 (4)		2225	<0,5	<0,5	5.18	<0,5	10	50
1,1,1-Trichloroéthane	µg/l E/L			2.33	<1	<1	<1	<1	2000	10000
1,2-Dichloroéthane	µg/l E/L	3		<1	<1	<1	<1	<1	3	15
1,1-Dichloroéthylène	µg/l E/L			19	<1	<1	<1	<1	30	150
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/l E/L			838	1	<1	7.32	<1	50	250
Chlorure de vinyle	µg/l E/L	0.5		7.13	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	0.1	0.3
trans-1,2-Dichloroéthylène	µg/l E/L			25	<1	<1	<1	<1	-	-
Tétrachlorométhane	µg/l E/L			<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	2	10
1,1-Dichloroéthane	µg/l E/L			3.77	<1	<1	<1	<1	-	-
Somme des COHV	µg/l E/L			3663.23	1	0	14.13	0	-	-
Cadmium (Cd)	mg/l E/L	0.005	0.005	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	0.005	0.025
Chrome (Cr) total	mg/l E/L	0.05	0.05	0.217	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	0.05	0.25
Chrome (VI)	mg/l E/L			0.202	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	-	-
Cuivre (Cu)	mg/l E/L	2	-	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	2	4
Nickel (Ni)	mg/l E/L	0.02	-	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	0.02	0.1

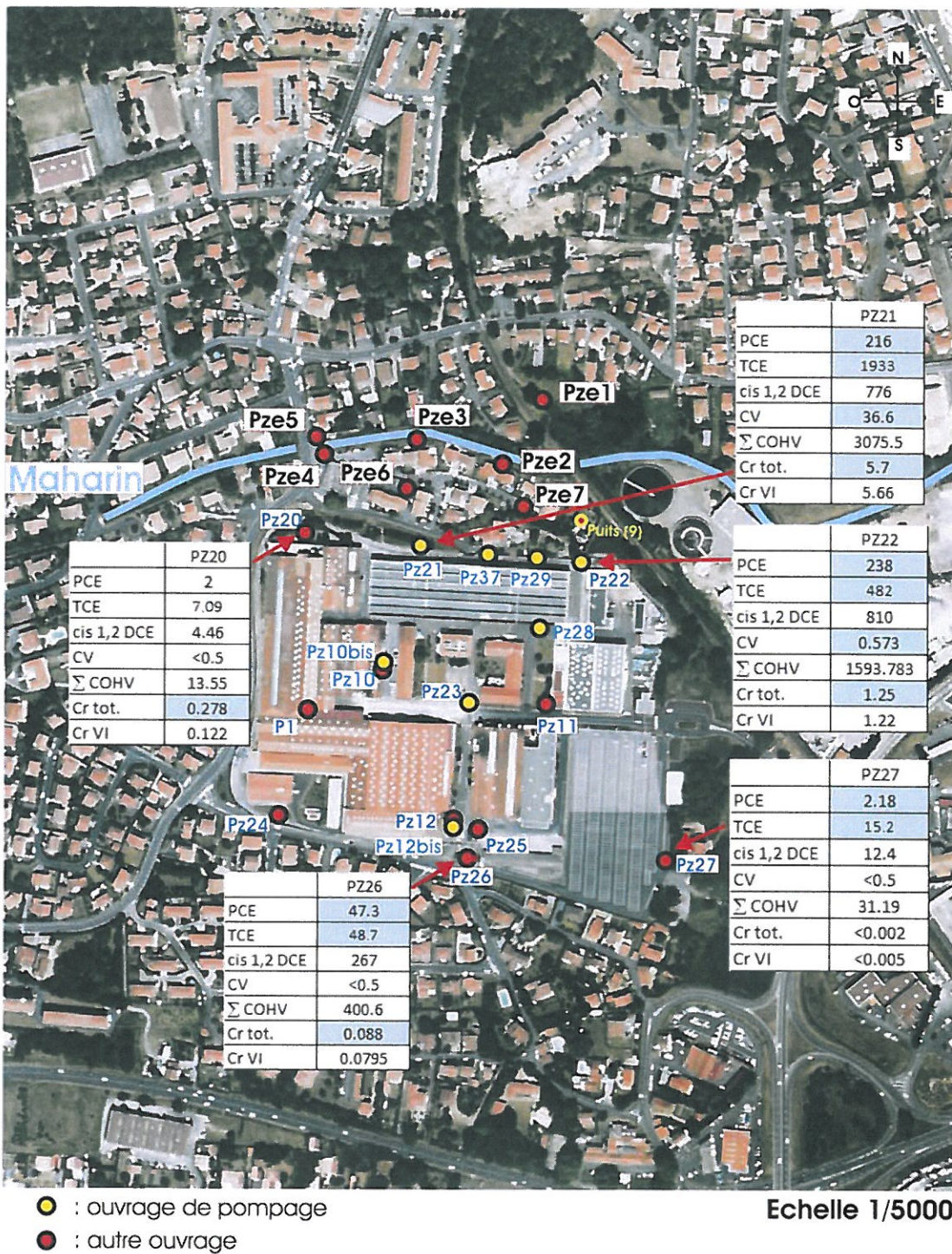
* en pompage depuis septembre 2009

(1) Limites et référence de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux conditionnées (Annexe 1 arrêté du 11/01/2007)

(2) Limites de qualité des eaux brutes de toute origine utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux des sources conditionnées (Annexe II arrêté du 11/01/2007)

(3) Valeur définie pour la somme des trihalométhanes (THM)

Tableau 2 : Résultats des analyses - Prélèvements de septembre 2014 (Laboratoire des Pyrénées et des Landes)



	DASSAULT AVIATION Suivi semestriel de la dépollution de la nappe - Campagne de septembre 2014	Figure 1 N° rapport : A77374/A
	Cartographie du chrome et des principaux COHV dans la nappe des sables	

Figure 1 : Cartographie du chrome et des principaux COHV dans la nappe des sables (septembre 2014)



- : ouvrage en pompage
- : autre ouvrage

Echelle 1/5000


	DASSAULT AVIATION Suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines - Campagne de septembre 2014	Figure 2 N° rapport : A77374/A
	Cartographie du chrome et des principaux COHV dans la nappe des graves	

Figure 2 : Cartographie du chrome et des principaux COHV dans la nappe des graves (septembre2014)

3.2.1. Nappe des sables

↳ Cadmium, cuivre et nickel

En septembre 2014, les teneurs en cadmium sont systématiquement inférieures aux limites de quantification du laboratoire au droit de l'ensemble des ouvrages situés sur l'emprise du site, hormis au piézomètre Pz21 avec 0,00224 mg/l (ouvrage en pompage). Les ouvrages situés hors site présentent des teneurs en cadmium inférieures à la limite de quantification du laboratoire. Le cuivre présente des teneurs inférieures à la limite de quantification du laboratoire sur l'ensemble des ouvrages implantés sur et hors site hormis un très léger dépassement du seuil de quantification du laboratoire au piézomètre Pz12bis avec 0,0078 mg/l (ouvrages en pompage). Le nickel présente des teneurs inférieures aux limites de quantification pour l'ensemble des ouvrages situés sur le site, hormis au droit des ouvrages en pompage suivants : Pz21 (0,0121 mg/l), Pz29 (0,0128 mg/l) et Pz37 (0,0086 µg/l) sur site et, hors site, au Pze7 (0,0239 mg/l). Ces teneurs se maintiennent toutefois réduites.

↳ Chrome total et chrome VI (figures 5 et 6)

Par rapport à la campagne de mars 2014, on note une baisse globale des teneurs en chrome total sur l'ensemble des piézomètres hormis au droit de Pz10bis et Pz22 (ouvrages en pompage). La tendance globale à la baisse des teneurs se poursuit donc à l'exception de l'ouvrage en pompage Pz21 dont la tendance à la hausse est observée depuis mars 2012 avec une baisse cependant constatée en septembre 2014. Comme en mars 2014, les teneurs en chrome total les plus soutenues en septembre 2014 s'observent au Pz21 (5,7 mg/l), au Pz37 (4,02 mg/l) et au P29 (3,29 mg/l) qui sont tous les trois en pompage.

↳ COHV (figures 3 et 4)

Les courbes ci-après présentent l'évolution des teneurs (somme des COHV) au droit des principaux ouvrages de la nappe des sables depuis janvier 2008.

➤ Ouvrages en pompage

Les teneurs en COHV obtenues au droit des ouvrages en pompage en septembre 2014, confirment la tendance générale à la baisse. On note cependant une légère hausse des teneurs en septembre 2014 aux piézomètres Pz12bis et Pz22 ; les teneurs obtenues en COHV au piézomètre Pz10bis (ouvrage en pompage) montrent par ailleurs le maintien d'une évolution en « dents-de-scie » relativement prononcée avec des teneurs en hausse en septembre 2014 par rapport à mars 2014. Le Pz21 qui présentait une tendance relative à la hausse depuis mars 2013, apparaît à la baisse en septembre 2014 (3075,5 µg/l contre 3260,96 µg/l en mars 2014). La teneur la plus soutenue au droit des ouvrages en pompage lors de cette campagne est observée au droit de Pz10bis, et, dans une moindre mesure au Pz21.

➤ Ouvrages sans pompage

Pour les ouvrages contrôlés en limite d'emprise et qui ne sont pas en pompage (Pz20, Pz26 et Pz27), on note des teneurs du même ordre de grandeur que celles de mars 2014 pour les ouvrages Pz20 et Pz27 et en hausse au droit de Pz26 (400,6 µg/l en septembre 2014 contre 223 µg/l en mars 2014). La tendance globale observée sur ces trois ouvrages est à la baisse depuis le début du suivi en décembre 2007.

➤ Ensemble des ouvrages de la nappe des sables sur site

En septembre 2014, les substances les plus représentées sont toujours le trichloroéthylène, le tétrachloroéthylène, le cis-1,2-dichloroéthylène et dans une moindre mesure le chlorure de vinyle. Les teneurs en chlorure de vinyle sont stables ou en légère baisse par rapport à celles de mars 2014 au droit de l'ensemble des piézomètres à l'exception du Pz12bis, Pz22 et Pz29. Elles sont inférieures au seuil de quantification au droit des ouvrages Pz20, Pz26, Pz27, Pz10bis, Pz28.

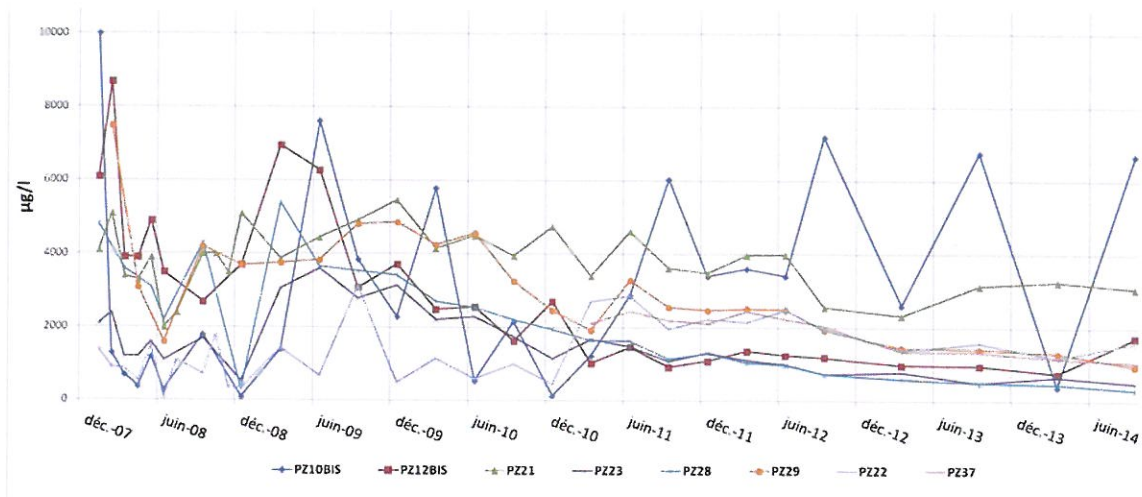


Figure 3 : Courbes d'évolution des teneurs en COHV aux piézomètres en pompage dans la nappe des sables

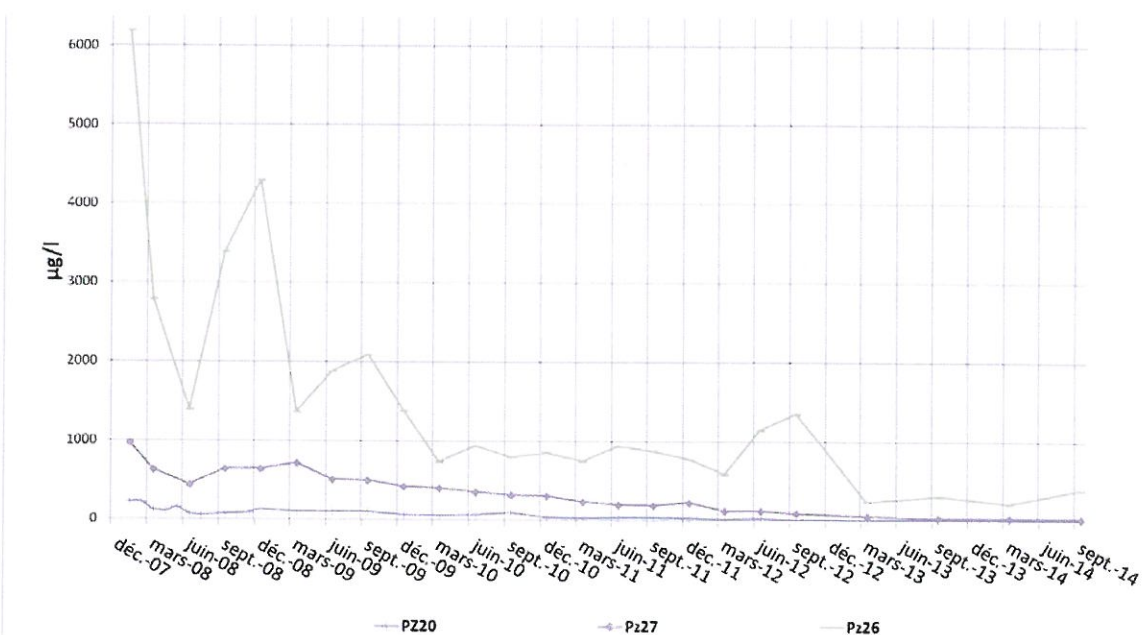


Figure 4 : Courbes d'évolution des teneurs en COHV aux autres points d'observation dans la nappe des sables

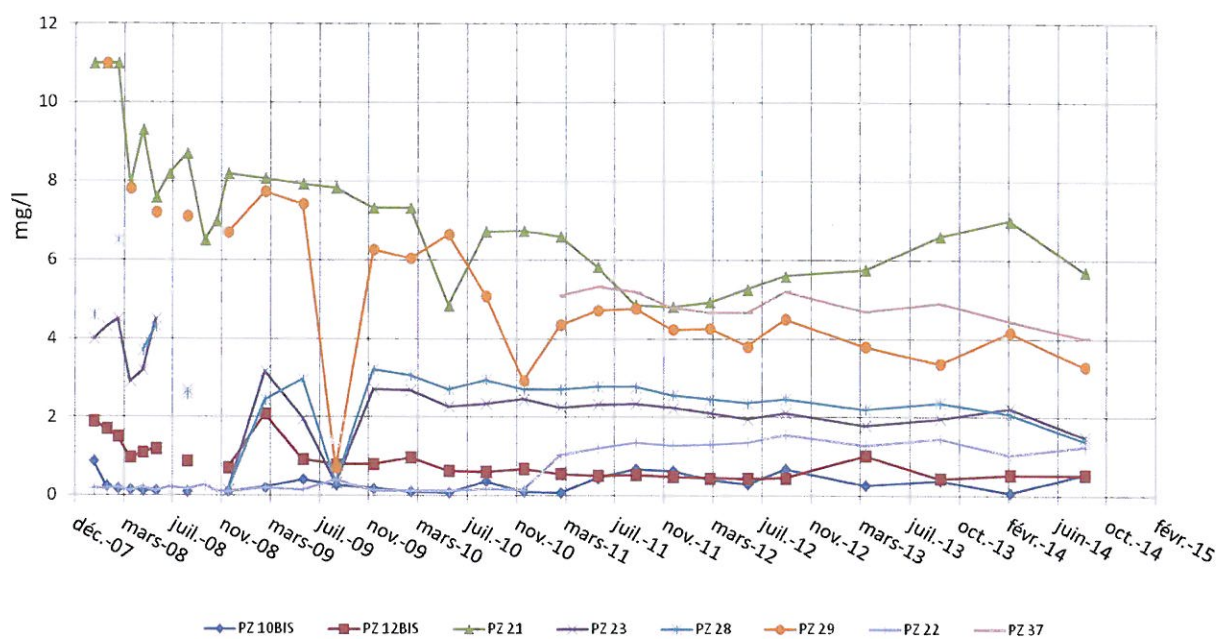


Figure 5 : Courbes d'évolution des teneurs en chrome aux piézomètres en pompage dans la nappe des sables

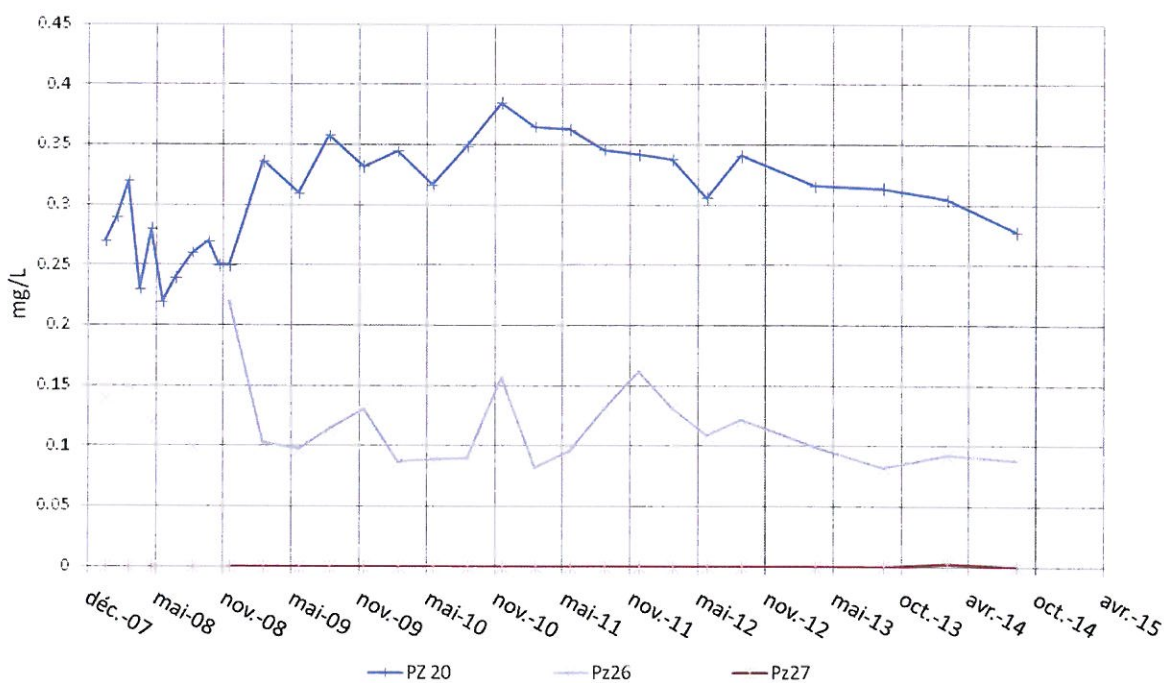


Figure 6 : Courbes d'évolution des teneurs en chrome aux autres points d'observation dans la nappe des sables

3.2.2. Nappe des graves profondes

↳ Cuivre, cadmium et nickel

Les teneurs en septembre 2014 se maintiennent toutes inférieures aux seuils de quantification du laboratoire.

↳ Chrome total et chrome VI

En septembre 2014, comme en mars 2014, le chrome total et le chrome VI sont quantifiés uniquement au droit de Pz13 à des teneurs en baisse par rapport à celles obtenues en mars 2014.

↳ COHV

Les analyses de septembre 2014 montrent des teneurs en COHV (somme des COHV) relativement stables voire en baisse par rapport à la campagne de mars 2014, pour les deux piézomètres Pz30 et Pz36 et en hausse pour l'ouvrage Pz13. Les teneurs les plus soutenues se maintiennent au Pz13 (3663,23 µg/l pour la somme des COHV).

Les substances les plus représentées sont toujours le trichloroéthylène, le cis-1,2-dichloroéthylène et le tétrachloroéthène.

Le chlorure de vinyle, lors de cette campagne, présentent des teneurs supérieures à la limite de quantification du laboratoire uniquement au Pz13 (7,13 µg/l) avec une valeur similaire à septembre 2013 (6,45 µg/l) et en hausse par rapport à mars 2014 (<0,5 µg/l).

4. Conclusion

La campagne de prélèvements et d'analyses de septembre 2014, effectuée dans le cadre du contrôle semestriel de la qualité des eaux souterraines, conformément à l'arrêté préfectoral complémentaire du 23 juillet 2012, appelle les commentaires suivants :

↳ Dans la nappe des sables

Les teneurs en cadmium et cuivre sont toutes inférieures aux seuils de quantification sauf pour le cadmium au Pz21 et le cuivre au Pz12bis (ouvrages en pompage) où les teneurs se maintiennent réduites. En ce qui concerne le nickel, les teneurs sont inférieures à la limite de quantification du laboratoire à l'exception des ouvrages Pz21, Pz29 et Pz37 où des faibles teneurs sont observées.

Pour le chrome total et le chrome VI, les teneurs dosées en septembre 2014 sont stables voire en baisse au droit des ouvrages hors pompage. Pour les ouvrages en pompage, la tendance globale à la baisse des teneurs se poursuit. Notons qu'au piézomètre Pz21 (en pompage), la tendance à la hausse des teneurs depuis mars 2012 n'est plus observée en septembre 2014 (baisse des teneurs).

Pour les COHV, la tendance globale des teneurs se maintient à la baisse depuis juin 2009 au droit de la plupart des ouvrages en pompage disposés sur l'emprise du site. On note cependant une légère hausse des teneurs en septembre 2014 aux piézomètres Pz12bis et Pz22 ; les teneurs obtenues en COHV au piézomètre Pz10bis (ouvrage en pompage) montrent par ailleurs le maintien d'une évolution en « dents-de-scie » relativement prononcée avec des teneurs en hausse en septembre 2014 par rapport à mars 2014.

Depuis juin 2009, les substances les plus représentées sont toujours le trichloroéthylène, le cis-1,2-dichloroéthylène et le tétrachloroéthylène.

↳ Dans la nappe des graves

Les teneurs en métaux se maintiennent toutes inférieures aux seuils de quantification sauf pour le chrome total et le chrome VI dont les teneurs sont en baisse et supérieures aux seuils de quantification pour Pz13.

En ce qui concerne les COHV, les teneurs dosées en septembre 2014 sont stables voire en baisse par rapport à la campagne de mars 2014 pour les deux ouvrages Pz30 et Pz36 et en hausse pour l'ouvrage Pz13. Les COHV ne sont pas détectés au droit des autres ouvrages (Pz35 et Pz pignada).

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable ; en conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et annexes ainsi que toute interprétation au-delà des énonciations d'Antea Group ne sauraient engager la responsabilité de celle-ci. Il en est de même pour une éventuelle utilisation à d'autres fins que celles définies pour la présente prestation.

Il est rappelé que les résultats de la reconnaissance s'appuient sur un échantillonnage et que ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas liés à l'hétérogénéité du milieu naturel ou artificiel étudié.

La prestation a été réalisée à partir d'informations extérieures non garanties par Antea Group ; sa responsabilité ne saurait être engagée en la matière.

**Annexe 1. Bordereaux des résultats d'analyses des eaux
souterraines - Campagne de septembre 2014 –
Laboratoire des Pyrénées et des Landes**

(40 pages)



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 21
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	7,65	m	.
Observations	Eau légèrement verdâtre, légèrement odorante et limpide		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 10h38		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
BILAN IONIQUE ET MINERAL			
Métaux			
C* Cadmium	0,00224	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Chrome	5,7	mg/l	NF EN ISO 11885
C* Chrome VI par colorimétrie	5,66	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Métaux (suite)

L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	0,0121	mg/l	NF EN ISO 11885

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Organo-halogénés volatils

L C*	1,1,1 Trichloroéthane	20,1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	44,4	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	39	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	776	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	9,26	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	216	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	1933	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	1,14	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS

Produits organiques divers

L C*	Chlorure de vinyl	36,6	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
------	-------------------	------	------	-------------------

Paramètres mesurés sur site

L C*	Conductivité corrigée à 25°C in situ	397	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	275	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	5,7	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	4,3		NF EN ISO 10523
L	rH	25		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	17,8	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARDES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

Chef de Département

L. SARTHOU

Laboratoires des Pyrénées

Notre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 22
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	8,98	m	.
Observations	Eau légèrement verdâtre, inodore et limpide		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 10h50		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
BILAN IONIQUE ET MINERAL			
Métaux			
C* Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Chrome	1,25	mg/l	NF EN ISO 11885
C* Chrome VI par colorimétrie	1,22	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Métaux (suite)			
L C* Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS			
Organo-halogénés volatils			
L C* 1,1,1 Trichloroéthane	2,6	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,1-Dichloroéthylène	40,7	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1-Dichloroéthane	16,7	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2-Dichloroéthylène	810	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,2 dichloroéthylène(trans)	3,21	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	238	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Trichloroéthylène	482	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers			
L C* Chlorure de vinyl	0,573	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site			
L C* Conductivité corrigée à 25°C in situ	294	µS/cm	NF EN 27888
L Différence de potentiel in situ	316	mV	.
L C* Oxygène dissous (in situ)	6,1	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L PH in situ	5,1		NF EN ISO 10523
L rH	28		Méthode interne selon Rodier
L Température de l'échantillon in situ	18,9	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées



Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

L. SARTHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE: 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pze 6
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	1,59	m	.
Observations	Eau légèrement trouble, odorante et incolore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 14h25		.
Débit de la pompe	4,98	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	5,3	m	.
Date et heure de début de purge	le 10/9/14 à 14h15		.
Niveau d'eau avant pompage	1,59	m	.
Niveau d'eau après pompage	2,35	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	6,89	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
* (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	3	m	.
Matériel de pompage	Pompe électrique LogPom 19		.
Temps de pompage	10 minutes		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	49,8	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	10,4	/L	.

Préparation de l'échantillon

L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
-----------------------------------	--	--	-------------

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C* Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Chrome	< 0,002	mg/l	NF EN ISO 11885
C* Chrome VI par colorimétrie	< 0,005	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Métaux (suite)

L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Organo-halogénés volatils

L C*	1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	2,43	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	5,63	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	6,18	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS

Produits organiques divers

L C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
------	-------------------	------	------	-------------------

Paramètres mesurés sur site

L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	1002	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	-98	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	2,2	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	7,2		NF EN ISO 10523
L	rH	18		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	23,9	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARDES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

Chef de Département

L. SARTHOU

Laboratoires des Pyrénées

Notre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pze 7
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	2,33	m	.
Observations	Eau légèrement trouble, incolore et inodore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 14h10		.
Débit de la pompe	4,97	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	5,48	m	.
Date et heure de début de purge	le 10/9/14 à 14h00		.
Niveau d'eau avant pompage	2,33	m	.
Niveau d'eau après pompage	4,35	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	7,81	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	5	m	.
Matériel de pompage	Pompe électrique LogPom 19		.
Temps de pompage	10 minutes		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	49,7	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	10,7	/L	.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
BILAN IONIQUE ET MINERAL			
Métaux			
C* Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Chrome	1,61	mg/l	NF EN ISO 11885
C* Chrome VI par colorimétrie	1,55	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	0.0239	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	9,14	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	44,4	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	13,6	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	706	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	6,16	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	272	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	641	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	2,61	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	434	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	309	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	4,1	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	5,8		NF EN ISO 10523
L	rH	29		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	17,5	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

L. SARTHOU

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Puits 9
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	4,96	m	.
Observations	Eau limpide, incolore et inodore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 14h45		.
Débit de la pompe	13,6	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	0,89	m	.
Date et heure de début de purge	le 10/9/14 à 14h30		.
Niveau d'eau avant pompage	5,69	m	.
Niveau d'eau après pompage	5,7	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	5,85	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
<small>^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)</small>			
Profondeur de prélèvement	6	m	.
Matériel de pompage	Pompe thermique LogMTP 06		.
Temps de pompage	15 minutes		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	204	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	2794	/L	.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L	C* Chrome	0,415	mg/l	NF EN ISO 11885
L	C* Chrome VI par colorimétrie	0,398	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	1,79	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	1,36	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	129	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	1082	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	71.9	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	1,11	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	536	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	183	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	1,5	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	6		NF EN ISO 10523
L	rH	26		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	16,8	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARDES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEES
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

L. SARTHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE: 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 29
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	9,24	m	.
Observations	Eau légèrement verdâtre, limpide et inodore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 10h46		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Chrome	3,29	mg/l	NF EN ISO 11885
C*	Chrome VI par colorimétrie	3,22	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	0,0128	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	3,96	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	16,9	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	9,96	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	625	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	3,49	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	27,8	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	285	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	1,17	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25°C in situ	323	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	324	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	6	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	4,5		NF EN ISO 10523
L	rH	27		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	18,6	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

cofrac

ESSAIS
 ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEES
 DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

L. SARTHOU

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE: 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 37
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	7,63	m	.
Observations	Eau verdâtre, inodore et limpide		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 10h43		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
<i>a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)</i>			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome	4,02	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome VI par colorimétrie	3,94	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Métaux (suite)			
L C* Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Nickel	0,00862	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS			
Organo-halogénés volatils			
L C* 1,1,1 Trichloroéthane	6,54	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,1-Dichloroéthylène	17,4	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1-Dichloroéthane	11	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2-Dichloroéthylène	425	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,2 dichloroéthylène(trans)	3,41	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	67,1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Trichloroéthylène	528	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers			
L C* Chlorure de vinyl	6,45	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site			
L C* Conductivité corrigée à 25 °C in situ	355	µS/cm	NF EN 27888
L Différence de potentiel in situ	304	mV	.
L C* Oxygène dissous (in situ)	9,1	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L PH in situ	4,6		NF EN ISO 10523
L rH	27		Méthode interne selon Rodier
L Température de l'échantillon in situ	18,2	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Département

L. SARTHOU

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 26
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Conditions de prélèvement

Hauteur (nappe/sol)	6,35	m	.
Observations	Eau limpide, inodore et incolore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 11h08		.
Débit de la pompe	24,19	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	10,72	m	.
Date et heure de début de purge	le 10/9/14 à 10h58		.
Niveau d'eau avant pompage	6,35	m	.
Niveau d'eau après pompage	6,35	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	17,07	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	7	m	.
Matériel de pompage	Pompe thermique LogMTP 06		.
Temps de pompage	10 minutes		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	241,9	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	53,8	/L	.

Préparation de l'échantillon

L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
-----------------------------------	--	--	-------------

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome	0,088	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome VI par colorimétrie	0,0795	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Métaux (suite)

L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Organo-halogénés volatils

L C*	1,1,1 Trichloroéthane	15,8	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	6,95	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	12,8	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	267	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	2,05	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	47,3	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	48,7	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS

Produits organiques divers

L C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
------	-------------------	------	------	-------------------

Paramètres mesurés sur site

L C*	Conductivité corrigée à 25°C in situ	343	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	291	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	2,4	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	5,7		NF EN ISO 10523
L	rH	29		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	17,7	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

L. SARTHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE: 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 27
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees

Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543

31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	6,88	m	.
Observations	Eau légèrement trouble, inodore et incolore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 12h38		.
Débit de la pompe	13,32	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	7,82	m	.
Date et heure de début de purge	le 10/9/14 à 12h25		.
Niveau d'eau avant pompage	6,88	m	.
Niveau d'eau après pompage	7,4	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	14,7	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	7,4	m	.
Matériel de pompage	Pompe thermique LogMTP 06		.
Temps de pompage	13 minutes		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	impossible à calculer car quelques désamorçages ont été observés		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	39,2	/L	.
Préparation de l'échantillon			
Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
BILAN IONIQUE ET MINERAL			
Métaux			
L C* Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Métaux (suite)

L	C*	Chrome	< 0,002	mg/l	NF EN ISO 11885
L	C*	Chrome VI par colorimétrie	< 0,005	mg/l	NF T 90-043
L	C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L	C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Organo-halogénés volatils

L	C*	1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L	C*	1,1-Dichloroéthylène	1,41	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L	C*	1,1-Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L	C*	1,2-Dichloroéthylène	12,4	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L	C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L	C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L	C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L	C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L	C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	2,18	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L	C*	Trichloroéthylène	15,2	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L	C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS

Produits organiques divers

L	C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
---	----	-------------------	------	------	-------------------

Paramètres mesurés sur site

L	C*	Conductivité corrigée à 25°C in situ	251	µS/cm	NF EN 27888
L		Différence de potentiel in situ	409	mV	.
L	C*	Oxygène dissous (in situ)	4,2	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L		PH in situ	5		NF EN ISO 10523
L		rH	31		Méthode interne selon Rodier
L		Température de l'échantillon in situ	17,8	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Département

L. SARTHOU

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 13
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	9,83	m	.
Observations	Eau limpide, incolore et inodore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 10h30		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0.001	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome	0,217	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome VI par colorimétrie	0,202	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	2,33	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	19	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	3,77	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	838	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	25	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	543	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	2225	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	7,13	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	477	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	182	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	3,5	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	7,4		NF EN ISO 10523
L	rH	28		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	17,5	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEES
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

L. SARTHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 35
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Conditions de prélèvement

Hauteur (nappe/sol)	9,95	m	.
Observations	Eau limpide, incolore et inodore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 12h00		.
Débit de la pompe	7,17	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	12,95	m	.
Date et heure de début de purge	le 10/9/14 à 10h55		.
Niveau d'eau avant pompage	9,95	m	.
Niveau d'eau après pompage	9,99	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	22,9	m	.
Conditions météorologiques [#]	1		.
<small>* (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)</small>			
Profondeur de prélèvement	13	m	.
Matériel de pompage	Pompes électriques LogPom 19 et LogPom 21		.
Temps de pompage	1h05		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	430,38	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	101	/L	.

Préparation de l'échantillon

L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
-----------------------------------	--	--	-------------

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C* Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Chrome	< 0,002	mg/l	NF EN ISO 11885
C* Chrome VI par colorimétrie	< 0,005	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Métaux (suite)			
L C* Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Nickel	< 0.005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS			
Organo-halogénés volatils			
L C* 1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,1-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1-Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	<0,5	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Trichloroéthylène	<0.5	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers			
L C* Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site			
L C* Conductivité corrigée à 25 °C in situ	385	µS/cm	NF EN 27888
L Différence de potentiel in situ	258	mV	.
L C* Oxygène dissous (in situ)	6,2	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L PH in situ	7		NF EN ISO 10523
L rH	30		Méthode interne selon Rodier
L Température de l'échantillon in situ	17,8	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées



Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

L. SARTHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE: 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 36
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	9,55	m	.
Observations	Eau limpide, incolore et inodore	.	.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 12h56	.	.
Débit de la pompe	7,09	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	12,51	m	.
Date et heure de début de purge	le 10/9/14 à 12h20	.	.
Niveau d'eau avant pompage	9,55	m	.
Niveau d'eau après pompage	9,6	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	22,06	m	.
Conditions météorologiques ^a	1	.	.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	12	m	.
Matériel de pompage	Pompes électriques LogPom 19 et LogPom 21	.	.
Temps de pompage	36 minutes	.	.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines	.	FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	255,35	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	62,8	/L	.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)	.	NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L	C* Chrome	< 0,002	mg/l	NF EN ISO 11885
C*	Chrome VI par colorimétrie	< 0,005	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	7,32	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	1,63	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	5,18	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	403	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	316	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	3,8	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	6,9		NF EN ISO 10523
L	rH	32		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	17,5	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L. pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Département

L. SARTHOU

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE: 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 10 bis
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	7,83	m	.
Observations	Eau légèrement odorante, incolore et limpide		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 12h07		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
<small>^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)</small>			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
BILAN IONIQUE ET MINERAL			
Métaux			
C* Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Chrome	0,567	mg/l	NF EN ISO 11885
C* Chrome VI par colorimétrie	0,516	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	463	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	22,9	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	9,86	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	181	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	1,21	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	1772	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	4249	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	3,13	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	315	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	323	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	6,5	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	6		NF EN ISO 10523
L	rH	30		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	18,2	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Département

L. SARTHOU

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 12 bis
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	6,6	m	.
Observations	Eau limpide, inodore et incolore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 11h47		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	0,00101	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome	0,532	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome VI par colorimétrie	0,414	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	0,00782	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	3,96	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	5,49	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	112	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	1099	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	26,2	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	19,9	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	87,5	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	272	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	365	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	249	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	5,9	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	5,3		NF EN ISO 10523
L	rH	26		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	18,4	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées



Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEES
 DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L. pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

L. SARTHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 23
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	7,52	m	.
Observations	Eau limpide, incolore et inodore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 12h03		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome	1,51	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome VI par colorimétrie	1,48	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	4,19	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	4,6	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	15,2	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	371	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	3,71	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	11,8	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	81,9	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	1,26	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25°C in situ	270	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	371	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	5,7	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	4,2		NF EN ISO 10523
L	rH	28		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	17,9	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées

Voire satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARDES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEES
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

L. SARTHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 28
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (REY Sébastien) le 10/09/2014
Réception au laboratoire : 10/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Sébastien REY

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	7,88	m	.
Observations	Eau limpide, incolore et inodore		.
Date et heure de prélèvement	le 10/9/14 à 11h40		.
Débit de la pompe	Pompe client		.
Hauteur d'eau dans le pz	Pompe client		.
Date et heure de début de purge	Pompe client		.
Niveau d'eau avant pompage	Pompe client		.
Niveau d'eau après pompage	Pompe client		.
Profondeur du piézomètre / sol	Pompe client		.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	Pompe client		.
Matériel de pompage	Pompe client		.
Temps de pompage	Pompe client		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	Pompe client		.
L Volume d'eau dans le piézomètre	Pompe client		.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885	
L	C*	Chrome	1,4	mg/l	NF EN ISO 11885
L	C*	Chrome VI par colorimétrie	1,33	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	3,41	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	9,31	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	4,73	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	200	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	1,14	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	27,3	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	70,1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25°C in situ	282	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	321	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	5,8	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	4,6		NF EN ISO 10523
L	rH	28		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	19,1	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 23/09/2014

Chef de Département

Laboratoires des Pyrénées



Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 AGEN : 1-2027
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

L. SARTHOU

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 20
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (MARAND Nicolas) le 11/09/2014
Réception au laboratoire : 11/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Nicolas MARAND

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	10,17	m	.
Observations	incolore et limpide		.
Date et heure de prélèvement	11/09/2014 à 10h00		.
Débit de la pompe	3,55		.
Hauteur d'eau dans le pz	3,23	m	.
Date et heure de début de purge	11/09/2014 à 09h25		.
Niveau d'eau avant pompage	10,17	m	.
Niveau d'eau après pompage	10,17	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	13,4	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	12	m	.
Matériel de pompage	log/pom19		.
Temps de pompage	35 mn		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	122	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	30,68	/L	.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L	Chrome	0,278	mg/l	NF EN ISO 11885
C*	Chrome VI par colorimétrie	0,122	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Métaux (suite)			
L C* Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS			
Organo-halogénés volatils			
L C* 1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,1-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1-Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2-Dichloroéthylène	4,46	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* 1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C* 1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	2	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Trichloroéthylène	7,09	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C* Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers			
L C* Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site			
L C* Conductivité corrigée à 25 °C in situ	271	µS/cm	NF EN 27888
L Différence de potentiel in situ	340	mV	.
L C* Oxygène dissous (in situ)	4,33	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L PH in situ	6,3		NF EN ISO 10523
L rH	32		Méthode interne selon Rodier
L Température de l'échantillon in situ	18,5	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 19/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARDES : 1-1059
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Section

L. POUCHOU

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE: 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pze 4
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (MARAND Nicolas) le 11/09/2014
Réception au laboratoire : 11/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Nicolas MARAND

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	1,6	m	.
Observations	au légèrement rouble		.
Date et heure de prélèvement	11/09/2014 à 10h53		.
Débit de la pompe	4,05	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	3,75	m	.
Date et heure de début de purge	11/09/2014 à 10h45		.
Niveau d'eau avant pompage	1,6	m	.
Niveau d'eau après pompage	5	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	5,35	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
<i>a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)</i>			
Profondeur de prélèvement	5	m	.
Matériel de pompage	log/pom19		.
Temps de pompage	8min		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
L Volume d'eau purgé	30	/L	.
L Volume d'eau dans le piézomètre	7,35	/L	.
Préparation de l'échantillon			
L Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043
BILAN IONIQUE ET MINERAL			
Métaux			
C* Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
L C* Chrome	0,011	mg/l	NF EN ISO 11885
C* Chrome VI par colorimétrie	< 0,005	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	2,24	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	11,3	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	373	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	7,05	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	9,42	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	66,4	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25°C in situ	513	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	-6	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	0,7	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	6,9		NF EN ISO 10523
L	rH	21		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	20,1	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 19/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L. pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Section

L. POUCHOU

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : Pz 30
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (MARAND Nicolas) le 11/09/2014
Réception au laboratoire : 11/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU
Prélèvements et mesures in situ : Nicolas MARAND

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	11,15	m	.
Observations	légère odeur		.
Date et heure de prélèvement	11/09/2014 à 10h24		.
Débit de la pompe	3,56	l/mn	.
Hauteur d'eau dans le pz	9,35	m	.
Date et heure de début de purge	11/09/2014 à 09h25		.
Niveau d'eau avant pompage	11,15	m	.
Niveau d'eau après pompage	11,15	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	20,5	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Craie, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	15	m	.
Matériel de pompage	log/pom/19		.
Temps de pompage	59min		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
Volume d'eau purgé	290	/L	.
Volume d'eau dans le piézomètre	73,39	/L	.
Préparation de l'échantillon			
Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
C*	Chrome	< 0,002	mg/l	NF EN ISO 11885
C*	Chrome VI par colorimétrie	< 0,005	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Métaux (suite)				
L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
COMPOSES ORGANIQUES DIVERS				
Organo-halogénés volatils				
L C*	1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	<0,5	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	<0,5	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Produits organiques divers				
L C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
Paramètres mesurés sur site				
L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	496	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	192	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	1,39	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	7,8		NF EN ISO 10523
L	rH	29		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	17,4	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 19/09/2014

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agré par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agré par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Section

L. POUCHOU



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : PIGNADA
Lieu de prélèvement : DASSAULT AVIATION - Semestrielles
Nature de l'échantillon : Eau de nappe
Prélèvement assuré par : le laboratoire (MARAND Nicolas) le 11/09/2014
Réception au laboratoire : 11/09/2014
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie des résultats à : ANTEA DASSAULT AVIATION

ANTEA
Henry FAY DE LESTRAC

Agence Midi Pyrenees
Tecnoparc 5 - rue Jean Bart - B.P. 543
31674 LABEGE cedex

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : C. MARQUASSUZAA - Lionel POUCHOU

Prélèvements et mesures in situ : Nicolas MARAND

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
Conditions de prélèvement			
Hauteur (nappe/sol)	7,7	m	.
Observations	incoloré et limpide		.
Date et heure de prélèvement	11/09/2014 à 11h55		.
Débit de la pompe	3,6		.
Hauteur d'eau dans le pz	18,7	m	.
Date et heure de début de purge	11/09/2014 à 09h10		.
Niveau d'eau avant pompage	7,7	m	.
Niveau d'eau après pompage	7,7	m	.
Profondeur du piézomètre / sol	26,4	m	.
Conditions météorologiques ^a	1		.
^a (1=Ensoleillé, 2 = Couvert, 3=Humide, 4=Pluie, 5=Orage, 6=Neige, 7=Gel)			
Profondeur de prélèvement	12	m	.
Matériel de pompage	log/pom21		.
Temps de pompage	1h45		.
C* Type de prélèvement	Echantillonnage eaux souterraines		FD X31-615 FD T90-523-3
Volume d'eau purgé	375	/L	.
Volume d'eau dans le piézomètre	93,94	/L	.
Préparation de l'échantillon			
Préparation pour dosage du CrVI	Filtration à 0,45 µm, contrôle des sulfites, bullage éventuel si présence (nouveau contrôle des sulfites après bullage) puis acidification. Accélération de la réaction de coloration par chauffage à 45 °C. (MAM/FTG-02 selon NF T 90- 043)		NF T 90-043

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Métaux

C*	Cadmium	< 0,001	mg/l	NF EN ISO 11885
C*	Chrome	< 0,002	mg/l	NF EN ISO 11885
C*	Chrome VI par colorimétrie	< 0,005	mg/l	NF T 90-043

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Métaux (suite)

L C*	Cuivre	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885
L C*	Nickel	< 0,005	mg/l	NF EN ISO 11885

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Organo-halogénés volatils

L C*	1,1,1 Trichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,1-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1-Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2-Dichloroéthylène	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,2 Dichloroéthane	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Chloroforme	<1	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	1,2 dichloroéthylène(trans)	<1	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	Dichlorométhane	<5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
L C*	1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	<0,5	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Trichloroéthylène	<0,5	µg/l	MAO/MO04 selon ISO 10301
L C*	Tétrachlorométhane	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS

Produits organiques divers

L C*	Chlorure de vinyl	<0,5	µg/l	MAO/MO04 en GC/MS
------	-------------------	------	------	-------------------

Paramètres mesurés sur site

L C*	Conductivité corrigée à 25 °C in situ	703	µS/cm	NF EN 27888
L	Différence de potentiel in situ	-86	mV	.
L C*	Oxygène dissous (in situ)	0,76	mg O2/l	Méthode interne selon LOG/FT23
L	PH in situ	7,3		NF EN ISO 10523
L	rH	19		Méthode interne selon Rodier
L	Température de l'échantillon in situ	15,3	°C	Mesure T°

Commentaires

L'ensemble des paramètres organiques est mis en analyse dans un délai maximum de 48H dès la réception des échantillons sauf pour les paramètres concernant la méthode MAO/MO04 où le délai maximum est fixé à 5 jours ouvrés.

à Lagor, le 19/09/2014



ACCREDITATION
 LAGOR : 1-1173
 TARBES : 1-1059
 LISTE DES SITES
 ACCREDITES ET PORTEE
 DISPONIBLE SUR
 www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
 L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Section

L. POUCHOU

Laboratoires des Pyrénées

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
 Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
 Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Annexe 2. Tableau de synthèse des prestations codifiées selon la norme NFX31-620

(1page)

Norme NF X31-620 - Prestations de services relatives aux sites et sols pollués

Codification des prestations :

Domaine A: Etudes, assistance et Contrôles

Domaine B : Ingénierie des Travaux de Réhabilitation

v1-19/12/11 DR

Code	Prestation	Prestation(s) Antéa Group	Code	Prestation	Prestation(s) Antéa Group
DOMAINE A					
Offres globales prestations			Evaluation des impacts sur les enjeux à protéger		
AMO	Assistance Maitrise Ouvrage		A300	Analyses des enjeux sur les ressources en eaux	
LEVE	Levée de doute pour savoir si un site relève ou non de la méthode		A310	Analyses des enjeux sur les ressources environnementales	
EVAL	Audit environnemental sols et eaux lors vente/acquisition		A320	Analyses des enjeux sanitaires	
CPIS	Conception programme investig et surveillance, suivi, interprétation, schéma concept, bilan quadriennal		A330	Réalisation du bilan coûts/avantages, identification des différentes options possibles	
PG	Plan de Gestion		Autres compétences		
IEM	Interprétation de l'Etat des Milieux		A400	Dossiers de restriction d'usage, servitudes	
CONT	Contrôles mise en œuvre investig-surveillance ou mesures gestion		DOMAINE B		
XPER	Expertise domaine SSP		Prestations élémentaires		
Diagnostic de l'état des milieux			B001	AMO - Assistance à maîtrise d'ouvrage dans la phase des travaux	
A100	visite de site		B100	Etudes de conception	
A110	Etudes historiques, documentaires et mémorielles		B110	Etudes de faisabilité technique et financière	
A120	Etude de vulnérabilité des milieux		B111	Essais de laboratoire	
A200	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols		B112	Essais pilote	
A210	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux souterraines	X	B120	AP - Etudes d'avant projet	
A220	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux superficielles et/ou sédiments		B130	PRO - Etudes de projet	
A230	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz des sols		B200	Etablissement des dossiers administratifs	
A240	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les denrées alimentaires		B300	Maitrise d'œuvre en phase Travaux	
A250	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres excavées		B310	ACT - Assistance aux Contrats de Travaux	
A260	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur l'air ambiant et les poussières atmosphériques		B320	DET - Direction de l'exécution des travaux	
			B330	AOR - Assistance aux opérations de réception	

Rapport

Titre : *Usine DASSAULT Aviation Anglet (64) - Suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines - Campagne de septembre 2014*

Numéro et indice de version : A77374/A

Date d'envoi : novembre 2014

Nombre de pages : 14

Diffusion (nombre et destinataires) :

3 ex. Client (dont 1 reproductible)

1 ex. Agence

Nombre d'annexes dans le texte : 2

Nombre d'annexes en volume séparé : -/-

1 ex. Auteur

Client

Coordonnées complètes :

DASSAULT AVIATION
Etablissement de Biarritz
BP 208
64 205 BIARRITZ CEDEX

Nom et fonction des interlocuteurs : Monsieur PALACIO / Madame CHALLINE

Antea Group

Unité réalisatrice : OSO

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

Interlocuteur commercial : Henry FAY DE LESTRAC

Responsable de projet : Henry FAY DE LESTRAC

Expert technique : Marion DANEAU

Secrétariat : Vanessa CONTE

Qualité

Contrôlé par : *Henry FAY DE LESTRAC*

Date : *Novembre 2014 - Version A*

N° du projet : *AQUP140007*

Références et date de la commande : *02Z56127 du 24/01/2014*

Mots clés : Eau-Souterraine, Surveillance, Analyse-Eau, Qualité, Anglet, Pyrénées Atlantiques.

